RIASEC : R

N4115
CONDUCTEUR / CONDUCTRICE DE VÉHICULES SUPER LOURDS

Emploi réglementé

Définition

Le Conducteur de véhicules Super Lourds conduit en sécurité un véhicule du groupe lourd (véhicule articulé ou porteur avec remorque de + 750kg) nécessitant les permis CE ou C1E, de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise, pour acheminer d'un point d'enlèvement à un point de livraison des marchandises en courte ou longue distance.

- En adoptant les principes d'écoconduite, participe à la protection de l'environnement
- Respecte les délais, la réglementation en vigueur notamment en matière de temps de conduite et de repos, la réglementation routière, la sécurité et les procédures de l'entreprise
- Prépare et organise sa mission
- Contrôle l'état de fonctionnement du véhicule et de ses équipements, la présence et la validité des documents obligatoires et signale toute anomalie
- Peut charger et décharger les marchandises ou superviser les opérations de manutention tout en veillant à leur sécurité et à leur intégrité
- Renseigne ou fait renseigner les documents de transport
- Maintient une communication régulière avec le service exploitation pour signaler tout incident
- Représente l'image de marque de l'entreprise dans ses relations avec les expéditeurs et destinataires

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible à tous les niveaux de qualification. Cependant le permis CE ou C1E est obligatoire ainsi qu'une formation initiale minimum obligatoire (FIMO) renouvelée tous les 5 ans, la formation continue obligatoire (FCO) ou un diplôme ou titre professionnel de conducteur routier.
Des formations spécifiques comme le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES), le Certificat de formation ADR pour le transport de matières dangereuses peuvent être nécessaires mais ne sont pas obligatoires.

Certifications et diplômes :

- CAP conducteur routier marchandises
- Bac pro conducteur transport routier marchandises
- Titre professionnel conducteur du transport routier de marchandises sur porteur
- Titre professionnel conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules
- Permis de conduire catégorie C
- Permis de conduire catégorie CE
- Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 1A transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée < ou = à 1,20 m)
- Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 3 chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale < ou = à 6 tonnes)
- Certificat de formation de conducteur ADR (habilitation)
- Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Réaliser les opérations d'attelage d'un véhicule poids lourds
- Arrimer, charger et décharger des marchandises
- Conduire un poids lourd
- Déterminer un itinéraire en fonction des délais et des particularités du trafic
- Contrôler l'état de fonctionnement du véhicule
- Procéder aux vérifications de sécurité d'un véhicule
- Vérifier l'exactitude et la conformité de documents de transport de marchandises

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Respecter le code de la route
- Respecter les règles de sécurité routière
- Gérer les pauses et les temps de conduite conformément à la réglementation
- Adopter une communication professionnelle avec les clients, les forces de l'ordre, les secours et les usagers de la route

Savoir-faire secondaires

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Prendre en charge un véhicule avec ses équipements et accessoires
- Organiser le chargement du véhicule selon le plan de tournée
- Assurer la sécurité des biens transportés et du véhicule
- Maintenir le véhicule en bon état de propreté et de fonctionnement
- Vérifier la quantité et l'état des marchandises
- Anticiper la conduite à tenir dans les situations anormales et les situations d'urgence
- Appliquer les procédures de sécurité en cas d'urgence
- Pratiquer des gestes et postures de manutention en toute sécurité

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Rapporter les incidents et anomalies rencontrés
- Respecter les procédures de sécurité lors du chargement et déchargement
- Adapter sa conduite en fonction des conditions météorologiques
- Respecter les délais de livraison
- Rendre compte à l'exploitant de son activité
- Représenter l'entreprise et son image de marque auprès des donneurs d'ordre et des clients

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Appliquer les principes d'écoconduite — Transition écologique
- Respecter les réglementations nationales et internationales de transport
- Remplir les documents de transport

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Utiliser des équipements de navigation (GPS professionnel, applications mobiles) — Transition numérique
- Utiliser des systèmes de gestion électronique
- Utiliser les aides à la conduite

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-être professionnels

- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Avoir le sens du service
- Etre à l'écoute, faire preuve d'empathie

Savoirs

Normes et procédés

- Documentation de transport
- Lecture de carte routière
- Réglementation du transport de marchandises
- Gestion de l'itinéraire et du temps de conduite
- **Règles de conduite et de sécurité routière**

Produits, outils et matières

- Véhicule articulé
- Véhicule citerne
- Véhicule frigorifique
- Camion benne / multi-bennes
- Camion porte-containers
- Camion savoyarde
- Véhicules de BTP
- Véhicules lourds (semi-remorque, ...)
- Connaissance des motorisations de véhicules (thermique, électrique)
- Procédures en cas d'accident — Transition numérique
- Marchandises sous température dirigée
- Utilisation de chariot élévateur
- Utilisation de matériel de communication — Transition numérique
- Systèmes de navigation et de géolocalisation (GPS professionnels, applis mobiles) — Transition numérique
- **Utilisation du tachygraphe**

Techniques professionnelles

- Techniques d'arrimage
- **Techniques de conduite économique et écologique** — Transition écologique
- Techniques de conduite en conditions difficiles
- Techniques de gestion du temps de conduite
- Techniques de manœuvre avec un super lourd
- Adaptation à différents types de véhicules
- Calcul de la charge maximale admissible
- Techniques de nettoyage des équipements

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Domaines d'expertise

- Procédures d'urgence et de premiers secours
- Entretien de véhicules
- Géographie des transports
- Gestes et postures de manutention
- Gestion de l'itinéraire et optimisation des trajets — Transition numérique
- Maîtrise des systèmes d'assistance à la conduite (ADAS) — Transition numérique

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Port d'équipement de protection individuelle (EPI) : gants, chaussures, casque, protections auditives
- Station assise prolongée
- Travail en autonomie et en situation isolée

Horaires et durée du travail

- Travail de nuit
- Travail en horaires décalés
- Travail en journée
- Travail le samedi

Lieux et déplacements

- Zone départementale
- Zone internationale
- Zone nationale
- Zone régionale

Statut d'emploi

- Intérim
- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Travailleur indépendant

Secteurs d'activité

- Logistique et transport

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail